

SOMMAIRE

N° 11
Octobre
2006

Edito du Maire

Vie Municipale

- ✓ Canicule 2006
- ✓ Ancienne douane de Malagny
- ✓ Rénovation du presbytère
- ✓ Extension de l'EHPAD
- ✓ Rencontre avec M le Sous-Préfet
- ✓ Travaux sur la commune
- ✓ C'est la rentrée !
- ✓ Rencontre des conseils municipaux Virois et Soraliens
- ✓ Les maternelles font du poney
- ✓ Conseil Municipal

Vie locale

- ✓ Z.A. des Tattes
- ✓ Jeux aux Prés Bois
- ✓ Nouvelles prestations
- ✓ Animations à Viry

Vie associative

- ✓ M.J.C. de Viry
- ✓ Fêtes des écoles
- ✓ Bibliothèque
- ✓ Les Ecuries de Germany
- ✓ Don du sang
- ✓ Amicale des Ombelles
- ✓ La Compagnie des gens d'ici
- ✓ Viry Tennis Club
- ✓ Les cyclos en rando
- ✓ Le basket club

Vie intercommunale

- ✓ Le Pont de la Laire
- ✓ Le SIAV
- ✓ Marché Toutenbio
- ✓ Du nouveau à la Paroisse

Vie pratique

- ✓ Biens immobiliers : les risques
- ✓ Prorogation d'un permis de construire
- ✓ Intoxication au monoxyde de carbone
- ✓ Les énergies renouvelables
- ✓ Ristourne fiscale
- ✓ Energies Environnement 74
- ✓ Chiens dangereux
- ✓ Recensement Service National
- ✓ Inf'Eau
- ✓ Relais des assistantes maternelles
- ✓ 2007 : une année à élections

Numéros utiles

Prochains rendez-vous



Visitez notre site internet : www.viry74.fr

Le logement : une priorité

Se loger est pour tous un souci, et cela est particulièrement difficile en Haute-Savoie que ce soit en ville, à la campagne ou dans les stations.

Et que dire de la situation dans le Genevois Haut-Savoyard et sa région frontalière dont fait partie notre commune.

L'attractivité économique de Genève et de la Haute-Savoie engendrent des difficultés qui sont connues : une croissance démographique soutenue dans un espace géographique contraint, le prix prohibitif du foncier et de l'immobilier, la rareté locative, la faible disponibilité du logement social.

Le coût du loyer en Haute-Savoie représente 53 % du budget des ménages.

Les élus locaux sont bien sûr les plus concernés à trouver des solutions pour répondre aux demandes de leurs administrés et des nouveaux arrivants.



C'est donc tout le sens du projet de la ZAC du Centre par une meilleure maîtrise du foncier et une implication indispensable de la commune pour permettre la réalisation d'un habitat pour tous, adapté aux revenus de chacun.

C'est ce qu'on appelle la mixité sociale; ainsi se fondent logements à loyers modérés (aidés) et loyers libres.

Aujourd'hui 80 % des ménages de Haute-Savoie sont éligibles aux logements sociaux compte tenu de leurs revenus nets imposables. Une statistique qui fait réfléchir quant à la pénurie de logements aidés d'où l'obligation minimale imposée aux communes de plus de 3 500 habitants de construire 20% de logements sociaux.

Les diverses collectivités territoriales que sont la Région, le Département, la Communauté de Communes apportent

leurs appuis techniques et financiers, chacune dans leur domaine de compétence.

La politique d'aide au logement vise à favoriser la satisfaction des besoins de logements, à promouvoir la décence du logement, la qualité de l'habitat, l'habitat durable et l'accessibilité aux personnes handicapées, à améliorer l'habitat existant et à prendre en charge une partie des dépenses de logement en tenant compte de la situation de famille et des ressources des occupants.

Le canton vient de se doter d'un outil juridique important : le Programme Local de l'Habitat (P.L.H.) qui définit ces objectifs pour les six ans à venir.

Certes les difficultés de se loger sont bien présentes, mais la politique de logement mise en place par tous les acteurs concernés augurent de perspectives optimistes,

l'opérationnel c'est demain !

Le Maire
Jean-Pierre BUET

Juillet 2006 : quelle chaleur !!!

Dans le cadre des plans départementaux de gestion d'une canicule, l'état a confié aux communes un rôle essentiel dans le repérage des personnes vulnérables vivant à domicile ainsi que dans l'organisation de l'aide à apporter en cas de forte chaleur.

C'est pourquoi, dès le déclenchement du plan départemental de gestion d'une canicule en juillet dernier, le service d'action sociale a effectué un recensement des personnes âgées de plus de 65 ans qui souhaitent être prévenues et aidées en cas de chaleur extrême, dans un registre communal.

Le 19 juillet, la Préfecture de la Haute-Savoie ayant activé l'alerte de niveau 2, les quinze personnes recensées ont reçu, quotidiennement, un appel des services communaux afin de vérifier leur état de santé et de leur rappeler les recommandations à prendre.

Les personnes contactées ainsi que leurs proches nous ont paru satisfaits et rassurés de cette action qui sera renouvelée l'année prochaine en cas de canicule.

Mise en vente de l'ancienne Douane de Malagny

Le conseil municipal a décidé de mettre en vente l'ancienne douane de Malagny.

Un dossier de consultation a été mis à disposition des personnes intéressées en Mairie.

Cette parcelle d'une surface de 550 m² avec un coefficient d'occupation au sol de 0,30 ne peut permettre que la construction d'une maison individuelle.

La recette de cette vente sera réinvestie dans les projets communaux.



Rénovation du presbytère

Le planning des travaux est respecté. Nous vous rappelons qu'il s'agira de 5 logements destinés aux employés de la fonction publique. Contrairement à la rumeur, il ne s'agit pas de logements ultra-sociaux destinés à accueillir des familles dans la précarité.



Projet d'extension et de rénovation de l'EHPAD



Cela fait quelques années que nous en parlons et ce projet commence à devenir réalité. C'est à l'origine le Conseil Général qui nous a incités à agrandir pour atteindre une meilleure autonomie

budgétaire et pour mieux répondre à la demande locale. A l'issue des travaux, les Ombelles devraient donc accueillir 60 Résidents dont 20 dans deux unités de vie de 10 chambres pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Un lit d'hébergement temporaire est prévu. Nous en profitons également pour rénover et améliorer l'existant.

L'atelier d'architecture SPC de Cruseilles a été retenu comme maître d'œuvre et nous avons commencé à travailler sur des esquisses. L'ensemble du personnel est associé à ce travail car nous espérons trouver la meilleure solution pour faire coïncider les besoins de nos Résidents, la fonctionnalité des locaux pour une optimisation des conditions de travail et nos contraintes financières. Le chemin est néanmoins encore long. Il nous faut tout d'abord obtenir l'autorisation d'agrandir ainsi que le financement. Les dossiers devraient être déposés d'ici la fin de l'année 2006.

La Directrice
Juliette BUSCH

Rencontre avec Monsieur le Sous-Préfet et son épouse

Le 16 janvier dernier, Monsieur Luc Vilain, nouveau Sous-Préfet, prenait ses fonctions à Saint-Julien-en-Genevois après avoir occupé un poste à Sarreguemines (57).

Monsieur le Maire l'a accueilli, ainsi que son épouse, le 22 juin dernier à l'occasion de son installation dans l'arrondissement.

Après un tour d'horizon des divers dossiers de la Commune et une visite des différents hameaux, la matinée s'est conclue par un déjeuner dans les locaux de la maison de retraite où l'accueil était chaleureux.

De gauche à droite sur la photo : M. Pierre Sautier, M. André Bonaventure, Melle Juliette Busch, Mme Catherine Jacquemoud, Mme et M. le Sous Préfet, M. le Maire.



Travaux sur la commune



Chemin des Rosats

Busage de 200 m de fossé
coût : 24 670 €

Parking des Coulerins

Aménagement du parking des Coulerins
par un revêtement en enrobé,
coût : 24 000 €



Faux plafonds école de Malagny

Installation de faux plafonds à l'école primaire
de Malagny, coût : 3 413 €



Route de la Maison Blanche

Domaine du Château



Réfection de voirie
Enduit à chaud 12 000 m² :
coût : 53 102 €



6 Vie Municipale

C'est la rentrée !

Le 14 septembre, bon nombre des acteurs de la vie municipale se sont retrouvés en mairie lors du traditionnel pot de rentrée ; l'occasion pour le maire, Jean-Pierre Buet et l'adjoint chargé des affaires scolaires, Gilles Décarre, de faire un tour d'horizons sur les principaux dossiers en cours, particulièrement scolaires.

Parmi ceux-là, l'ouverture d'une 8ème classe à l'école primaire du chef-lieu, décidée le lendemain de la rentrée par l'Education Nationale, a été la bonne surprise de la rentrée. Elle permet surtout de meilleures conditions d'enseignement, tant pour les élèves que pour les enseignants de par des effectifs par classe moins importants. (24 enfants en moyenne).

Cette ouverture a nécessité un transfert, pour le 1er trimestre, de la 5ème classe de maternelle, au rez inférieur de l'école primaire, dans l'attente de la mise à disposition d'une nouvelle classe, située à proximité immédiate de l'école maternelle. Plus d'information dans le prochain « Viry actualité ».

ECOLE MATERNELLE

5 classes, 123 élèves (130 en 2005)

De gauche à droite sur la photo :

M. Cognioul (directeur).....	PS
Melle Saqi	GS
Mme Bretin-Guyon	PS
Mme Truchet.....	PS/MS
Melle Cons.....	MS/GS
Mme Dupont	PS/MS
Mme Heyraud	MS



ECOLE PRIMAIRE DU CHEF-LIEU

8 classes, 188 élèves (170 en 2005)

De gauche à droite sur la photo :

Mme Bricmont	CE1
Mme Abbe et Mme Marmilloud (absente sur la photo)....	CP
Melle Fromaget.....	CM1
Mme Pollet-Villard	CP-CE1
Mme Catry.....	CE1 CE2
Mme Mabut (directrice).....	CE2-CM1
M. Rabuffetti.....	CM2
Mme Carlos	CE2



ECOLE DE MALAGNY

2 classes, 49 élèves (47 en 2005)

De gauche à droite sur la photo :

Mme Villibord.....	CE2, CM1 et CM2
Mme Legrand (directrice)	CP et CE1

Soit 360 élèves pour 15 classes

DES SERVICES A DISPOSITION DES FAMILLES

La **cantine** continue d'accueillir de nombreux enfants (130 par jour en moyenne sur l'année scolaire 2005/2006).

Merci par avance aux parents de respecter les règles d'inscriptions et les personnes chargées de celles-ci.

Le **périscolaire** du chef lieu a également repris ses activités, matin et soir, sous la responsabilité de Monique, Annie et également Frédérique en renfort le matin.

Celui de Malagny accueille les enfants le soir et c'est Fabienne qui en a la charge.



REPLACEMENT

Madame Patricia Ciudad, assistante de maternelle, actuellement en congé maternité, est remplacée par Madame Annie Thomasson jusqu'au mois de décembre prochain. Elle assiste principalement Melle Yasmine Saqi, dans les activités avec les élèves de grande section, et assure la surveillance de la cantine et du périscolaire du soir au chef-lieu.

Rencontre des conseils municipaux Virois et Soralien



Le 21 juin dernier, le conseil municipal de VIRY était invité par celui de SORAL à une réunion de travail suivie d'un buffet convivial.

Cette rencontre s'inscrit dans les échanges qu'ont instaurés les deux communes, confrontées dans le quotidien à des problèmes bien semblables même si nous avons affaire à deux pays différents. Ce fut l'occasion pour les deux assemblées de débattre en toute amitié et de s'informer mutuellement afin de pérenniser l'union de nos communes.



Les maternelles partent à la découverte du poney

Les classes de moyenne et grande section ont pu, en mai dernier, participer à quatre sorties poneys organisées par les Ecuries de Germagny. Les enfants, ravis, nous racontent leurs aventures.

« On a fait le tour du poney. Sur le poney on s'est mis debout et on a fait des acrobaties. Et puis on a aussi fait du trot pendant la balade.

On a été dans la charrette qui était tirée par le poney Maurice ».





Extraits des délibérations prises par le Conseil Municipal

L'ensemble des comptes-rendu du conseil municipal est disponible, sur demande, au secrétariat de la mairie. Ces derniers sont aussi affichés, en temps voulu, à la mairie et dans les hameaux.

2 MAI 2006

A.P.E. DE VIRY

Subvention transport piscine

Compte tenu d'une augmentation des tarifs du transporteur, à compter du 1er janvier 2006, le conseil municipal a décidé de revaloriser la subvention initiale à 70 € par séance.

6 JUIN 2006

ZAC DES GRANDS CHAMPS SUD

Approbation du cahier des charges de cession de terrain

Approbation du cahier des charges des limites de prestation

Dans le cadre des prochaines cessions de terrains qui seront réalisées dans la ZAC des Grands Champs Sud, il est proposé au conseil municipal d'approuver les deux documents suivants qui seront annexés aux futurs actes de vente :

- cahier des charges de cessions de terrains : qui définit les prestations imposées aux acquéreurs, les droits et obligations de la commune et les règles et servitudes imposées aux cessionnaires,
- cahier des limites de prestations techniques dues aux acquéreurs par la commune.

Le conseil municipal approuve les deux documents présentés et précise que ces documents seront obligatoires et qu'ils seront annexés à chaque vente réalisée dans la ZAC des Grands Champs Sud.

ZAC DES GRANDS CHAMPS SUD

Cession de terrain à Monsieur Novo Perez

Le Conseil Municipal accepte la cession d'une parcelle de 2006 m² à Monsieur Novo-Perez et fixe le montant du prix de vente à 25 € H.T. le m².

6 JUILLET 2006

BUDGET GENERAL

Facturation

Le conseil municipal a décidé de refacturer, au prix coûtant, à l'auteur des dommages, les frais engagés par la commune en cas de dégradation, sinistre ou occupation abusive du domaine public.

5 SEPTEMBRE 2006

ZAC DU CENTRE

Mise à jour étude impact - modalités de concertation

Pour réaliser les acquisitions foncières nécessaires au projet d'aménagement « ZAC du Centre », la commune a chargé la SEDHS d'élaborer un dossier de demande de Déclaration d'Utilité Publique (D.U.P.). Parmi les pièces obligatoires figure une étude d'impact.

Cette étude d'impact est issue du dossier de création de la ZAC approuvé en 2002. Elle ne peut pas être reprise en l'état et doit être réactualisée de manière à prendre en compte les évolutions intervenues dans le périmètre de la ZAC durant ces quatre dernières années. Le dossier de création doit ainsi être modifié.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de définir les modalités de concertation à mettre en place :

1. le dossier de création modificatif sera mis à la disposition du public dans les locaux de la mairie du 13 novembre au 15 décembre 2006 inclus aux heures habituelles d'ouverture au public :
 - lundi, mercredi et jeudi de 13 h 30 à 17 h 00 ;
 - mardi de 13 h 30 à 18 h 30 ;
 - vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00.
2. un registre destiné à recueillir les observations du public sera mis à disposition.
3. une permanence d'élus sera organisée le 25 novembre 2006 en mairie de VIRY de 10 h 00 à 12 h 00.
4. la population sera informée par une lettre municipale d'information « Viry-infos ».
5. une mention en sera insérée en caractères apparents dans 2 journaux (Dauphiné et Messenger).

La délibération sera adressée à Monsieur le Préfet et affichée pendant un mois en mairie.



Z.A. des Tattes : mise en place d'une plate forme de granulats

La SNCF procède actuellement à des travaux de modification de l'ancienne plateforme TEA sur la zone d'activités des Tattes afin d'y installer une plateforme publique de fret ferroviaire.

Il s'agit principalement de repositionner l'activité de déchargement de trains de granulats, actuellement installée en gare de St Julien-en-Genevois. Le principal utilisateur sera donc la société Lafarge, mais les installations permettront d'offrir aussi des possibilités à d'autres industriels, en particulier ceux de la zone d'activités.

Comme une grande partie de la Haute Savoie, le Genevois est déficitaire en granulats nécessaires aux activités de construction. Il est nécessaire d'en importer de régions voisines. S'il n'était réalisé par le fer, ce trafic se ferait par la route.

Les installations actuelles en gare de St Julien-en-Genevois sont trop petites et nécessitent des circulations de trains parasites alors que l'objectif est de rationaliser l'exploitation de la ligne. Les installations futures, dotées de deux voies de plus de 300 m de long permettront d'acheminer la rame pleine et d'évacuer la rame vide dans la même rotation de locomotives.

Depuis 2002, le projet a fait l'objet d'un long processus de concertation avec la Municipalité. D'abord pour le choix de l'implantation qui permet de revaloriser une partie de la zone d'activités peu exploitée, puis pour la définition des aménagements comme, par exemple, le maintien d'une réserve foncière le long de la route départementale 118, permettant de futurs aménagements de renforcement de la sécurité sur cette route fréquentée.

Les citoyens ont été invités à prendre connaissance du projet et à donner leur avis lors de l'enquête publique au printemps 2005. Le dossier contenait l'étude des impacts du projet. Compte tenu de l'implantation du projet dans la zone d'activités et de la réutilisation d'un emplacement déjà artificialisé, ceux-ci sont limités.

Les travaux ont débuté en juin et la livraison est prévue pour la fin de l'année.

Par ailleurs durant les deux années à venir, la gare de Viry, comme l'ensemble de la ligne de Longeraie à Annemasse, connaîtra d'importants travaux de modernisation des installations réalisés par Réseau Ferré de France, propriétaire du réseau ferré depuis 1997.

Thierry GUIBARD
Directeur d'Opérations Délégué de la SNCF



Jeux aux Prés Bois

En collaboration avec l'OPAC, la Commune a procédé à l'installation de nouveaux jeux sur les espaces verts de l'ensemble locatif des Prés Bois. Cette opération, d'un montant global de 14 120 €, semble ravir les enfants.



De nouvelles prestations à votre service

CABINETS D'ARCHITECTURE À SONGY ET HUMILLY

Agence Secret Architecture (A.S.A.)

Installée dans le hameau de Songy depuis 2004 et récemment à Saint Julien en Genevois.

Rénovations, constructions de villas nouvelles, de bâtiments industriels...

Leur devise : « Ensemble, préservons notre environnement ».

Tél : 04.50.49.23.12

agence
secret
architectures



Atelier d'Architecture Iachini Zampin

Créé en janvier 2005 et basé au 153 Chemin de la Traversière à Humilly.

Conception et réalisation de tous types de projets.

Pour tous renseignements, Tél : 04 50 04 75 92 consultez notre site :

www.2aiz.fr

CHAMBRES D'HÔTES À MALAGNY ET L'ELUISET

« Les Fauvettes »

Pour les gens du village, c'était « l'ancienne salaison ».

Après bien des vicissitudes, « Les Fauvettes » à L'Eluiset revient à sa vocation de la belle époque, une maison d'hôtes offrant, avec son parc de roses anciennes, un havre de tranquillité pour ceux, non fumeurs, qui viennent en vacances ou pour affaires dans la région.

Cinq chambres d'hôtes, chacune avec sa salle de bains, offrent un cadre élégant et familial pour de courts séjours et des petits déjeuners bio.



Des appartements meublés et équipés, loués à la semaine, permettent des séjours plus longs, l'un d'entre eux, pour un couple avec enfants, voire 4 adultes, est déjà disponible.

Pour contact ou réservation :

Sarl le Crastin

102 Route de Fagotin

Tél : 04 50 04 87 15

lecrastinbooks@wanadoo.fr

« Laire de Marie »

Depuis cet été, M et Mme Luthi ont enfin réalisé un vœu qui leur était cher : ouvrir des chambres d'hôtes. Installés depuis 6 ans à Malagny dans une maison de village autrefois restaurant, appelé « Café de la Frontière », ils ont aménagé deux chambres spacieuses et très confortables avec salles d'eau et toilettes privées. Ces lieux ont été homologués et visités par l'organisme

départemental agréé « Clévacances » qui leur a attribué 3 clés, soit une très bonne qualité d'hébergement, d'accueil et de service.

N'hésitez pas à les contacter pour tous renseignements complémentaires au 04.50.04.81.75



Tarifs (nuitée + petit-déjeuner)

65 € pour 2 personnes

50 € pour 1 personne





Une marche de 530 km

Le 10 août dernier, Madame Marie-Claude Baron faisait étape dans notre Commune lors de son périple de 530 km à pieds. En dix jours, cette femme dynamique, adepte de la marche sportive reliait Châteauroux, dans l'Indre, à Fillinges en Haute-Savoie. Cette aventure devait faire connaître aux habitants de sa région le centre familial de vacances « La Maisonnée », où elle allait en colonie durant son enfance et qui appartient maintenant à la ville de Châteauroux.

Fête des immeubles le 30 juin

Les locataires des Prés-Bois réunis pour un grand pique-nique; au programme, amitié, convivialité entre tous ces voisins.



Photo : D. ERNIST

La vogue et la course sur prairie

16 et 17 septembre 2006 : la traditionnelle vogue et la course sur prairie, ont rassemblé toujours autant de monde, malgré le mauvais temps qui est venu perturber la fête.



Les résidents de l'E.H.P.A.D. étaient spectateurs



Le Tour de France de passage à Viry le 21 juillet

Comme en 2004, nous avons eu le plaisir de voir passer dans la commune les caravanes et les cyclistes du Tour de France, qui ralliaient Morzine-Avoriaz à Mâcon, une étape de 197 km sous un soleil brûlant.

Le passage de cette étape a généré une organisation en amont faite conjointement par les services techniques communaux et la gendarmerie de Valleiry.

C'est toujours pour les grands comme pour les petits un moment de bonheur !



M.J.C. de Viry : un aperçu de la saison 2006-2007



ÉTÉ 2006

Le centre de loisirs a bien fonctionné comme d'habitude !

Les enfants ont été contents de leurs vacances et les parents aussi d'après ce que nous avons compris !

Toujours ravis de rendre ces bambins heureux de découvertes et d'expérimentations variées...

Activités, sorties, nuitées... tout y était... Claire reste à votre service au 06.75.26.47.36.

Pour les ados : les camps ont bien fonctionné ! En espérant revoir bientôt tous les ados participants pour d'autres aventures ! Régis est toujours à votre disposition au 06.08.77.39 54.

LES MÔMES'AN MAGIQUES

Tous les mercredis en période scolaire.

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

Tarifs : être membre de la M.J.C. et participer à hauteur de 15 € par famille pour l'année + carte d'adhérent

Nous proposons d'aider vos enfants dans l'organisation de leurs devoirs, un exercice non compris, une leçon à revoir, une explication différente...

- Enfants :

Le mercredi, après le centre de loisirs, de 17 h 30 à 18 h 30 à la M.J.C. en dehors des vacances scolaires.

- Ados :

Le mardi et jeudi de 18 h 00 à 19 h 00 à l'Oasis en dehors des vacances scolaires.

SORTIES FAMILLES

Une sortie familiale est organisée le dernier mercredi de chaque trimestre.

Nous attendons vos propositions de sorties (maximum 50 places).

Elles sont ouvertes aux enfants à partir de 4 ans, accompagnés par un parent minimum.

PASSERELLE

Nouvelles tranches d'âges, pour les pré-ados 11-14 ans « qui ne veulent plus aller au Centre de Loisirs, mais pas encore avec les ados... ». Dès les vacances de Toussaint il leur sera proposé des activités rien que pour eux ! Elles seront mises en place en concertation avec eux. Si les mercredis, vous voyez que vos enfants ont déjà des idées, n'hésitez pas à prendre contact avec Claire et Régis.



PÊCHE

- Ecole et concours :

Animateurs : Bruno BRANCHU, parents bénévoles - pour les enfants de 7-16 ans

Tarifs + carte d'adhérent : voir plaquette M.J.C..

L'école de pêche est une activité de détente, de loisirs avec une action éducative permettant la connaissance du milieu aquatique et l'apprentissage des différentes techniques de pêche.

Matériel fourni par l'école de pêche à l'exception des appâts.

Reprise de l'école de pêche : le samedi 16 septembre à 14 h 00 jusqu'au 25 novembre 2006 et du samedi 3 mars à 14 h 00 jusqu'au 2 juin 2007.

- Concours de pêche :

Au printemps, comme chaque année, surveillez la date de cet événement traditionnel de la M.J.C. !

Journée « PARENTS PECHE » printemps suite ! Surveillez la date...

A.F.P.S. (ATTESTATION DE FORMATION AUX PREMIERS SECOURS)

Formateur diplômé : David DEPRES
de 14 à 18 ans

Tarif : 32€ + carte d'adhérent M.J.C..

Dans une ambiance conviviale et sérieuse, « Les Sauveteurs Savoyards » vous proposent de vous former aux gestes qui sauvent dont nous avons tous besoin, tout au long de notre vie.

Des remises à jour de nos connaissances sont conseillées.

M.J.C. - grande salle du bas - samedi 3 et 10 février 2007 de 14 h 00 à 18 h 30 (d'autres sessions seront mises en place au cours de l'année, venez vous renseigner).

SPECTACLES DE BABOO LE CLOWN

A la salle polyvalente de Présilly :

- le 4 novembre 2006 à 14 h 00,
- le 20 janvier 2007 14 h 00,
- le 21 avril 2007 14 h 00.

PROJETS

- Ludothèque itinérante

Un groupe de travail va réfléchir à sa mise en place. N'hésitez pas à nous donner vos idées... Voir plaquette M.J.C. pour les dates des prochaines rencontres.

- Centre de Loisirs pour les 3 à 5 ans :

La commune nous a demandé d'écrire un projet et de faire visiter les locaux de la M.J.C. par la PMI (conformité). Une lettre de demande de la M.J.C. ,pour être missionnée par le contrat enfance pour ouvrir cet accueil, a été faite...à suivre !

- Rentrée 2006 :

En partenariat avec la bibliothèque, il est proposé aux jeunes lecteurs d'aménager eux-même l'Oasis (déco...).

P.S. : Depuis septembre 2006, nous avons mis en place le prélèvement automatique pour le règlement de vos cotisations annuelles. Pensez à vous munir de votre RIB quand vous viendrez à la M.J.C.

Des plaquettes d'informations sont disponibles à la M.J.C. de Viry. Contact : 04.50.04.84.13





Soleil et bonne humeur... Des fêtes d'écoles réussies !

FÊTES DES ÉCOLES DE VIRY ET DE LA MJC LE 24 JUIN 2006

C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée la fête des écoles. Nous avons assisté à un spectacle des maternelles qui nous a fait rêver. Ensuite les enfants de l'école primaire nous ont présenté différentes danses et jeux pour le plus grand plaisir de tous les spectateurs petits et grands. La fête s'est poursuivie par le traditionnel repas où nous avons servi pas loin de 600 personnes sur le site de la MJC. L'après midi chacun a pu découvrir les différentes activités présentées par les animateurs de la MJC : maquillage, danse, cirque...



Nous remercions tous les participants à cette fête, enfants des écoles par leur superbe prestation, personnel enseignant, atsem, mairie, MJC et vous familles d'avoir répondu présents pour cette superbe fête.

JOUR DE FÊTE À L'ÉCOLE DE MALAGNY

1^{er} Juillet 2006 : comme chaque année à la même époque, l'APE de l'école de Malagny a organisé une fête, pour marquer la fin d'une année scolaire bien remplie et célébrer l'entrée en vacances estivales.

C'est sous un soleil resplendissant que les enfants, du CP au CM2, ont participé aux multiples jeux organisés par les parents, entre glaces, crêpes, barbes à papa et sodas...

Puis les petits écoliers nous ont fait découvrir leur spectacle soigneusement préparé sous l'égide de leurs institutrices Marie-Claude et Nathalie. Ils ont ainsi révélé des talents variés, parfois inattendus, au travers de danses, chants, musiques, sketches...

Ce spectacle, fort apprécié des familles et amis rassemblés pour cette occasion, a été suivi d'un magnifique lâcher de ballons multicolores, qui n'ont pas tardé à s'évanouir dans l'azur du ciel estival...

Un succulent repas (moules-frites), assuré par le président et chef d'un jour, Pascal Grats, a été fortement apprécié, comme d'habitude, par plus de 200 convives, tous joyeux de se retrouver à cette occasion. Ils ont même pu, grâce aux amoureux du ballon rond, assister au match France-Brésil disputé ce soir là, sur un écran géant...

L'humeur était festive, et la soirée une réussite... chacun savourait ce moment de fête... jusqu'à ce que des incidents viennent ternir cette belle soirée.

Néanmoins pour terminer sur une note moins grave, au nom des enfants, merci à tous ceux qui ont par leur action et leur participation contribué à la réussite de cette manifestation.

L'APE de Malagny vous invite à venir nombreux participer à sa fête hivernale, cette fois, qui aura lieu à la salle des fêtes de Feigères, **le 25 novembre prochain...**



Bibliothèque



LETTRES-FRONTIÈRE

La bibliothèque Viry-Lire s'associe aux bibliothèques de Vers et de Valleiry pour vous faire découvrir cette sélection Franco-Suisse. Les dix ouvrages sont dès à présent disponibles et des rencontres entre les trois bibliothèques vont être organisées en octobre avec l'élection du coup de cœur et en janvier avec la rencontre d'un des auteurs.

Un nouveau réseau de bibliothèques est en train de naître, regroupant les bibliothèques de Beaumont, Vers, Valleiry, Saint-Julien en Genevois et Viry. Il a pour but de resserrer les liens entre toutes ces bibliothèques qui souhaitent travailler de plus en plus en partenariat. De cette volonté commune est née « Lire du Salève au Vuache », un bulletin trimestriel qui regroupera des informations sur les bibliothèques du secteur, les dates de leurs animations mais aussi quelques coups de cœur... Le premier numéro est paru pour le mois de septembre.

L'HEURE DU CONTE REDÉMARRE EN OCTOBRE !

Les petits et les grands sont invités à venir écouter les histoires extraordinaires que les conteurs leur ont réservées. Les mercredis d'octobre à décembre à partir de 16h, la bibliothèque vous attend...

4 octobre	Sylvie Santi	A partir de 4 ans
11 octobre	Isabelle Sauron « Contes d'automne »	De 3 ans à 5 ans
18 octobre (A 16h30)	Nicole Docin-Julien	A partir de 7 ans
25 octobre	A.-C. Laurent et F. Cerny	A partir de 5 ans
8 novembre	Monique Voisin « Chat souris et compagnie... »	A partir de 4 ans
15 novembre	Sylvie Santi	A partir de 5 ans
22 novembre	Isabelle Sauron « Contes de toutes les couleurs »	De 3 ans à 5 ans
29 novembre	Violette Corroyer	A partir de 5 ans
6 décembre	Mary Myriam « Petit pas au pays des fées »	A partir de 5 ans
13 décembre	Violette Corroyer	A partir de 5 ans

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la bibliothèque au 04.50.04.77.96

DES JEUNES AUX COMMANDES DE LA BIBLIOTHÈQUE !

La bibliothèque propose cette année aux jeunes qui le souhaitent de participer activement à la vie de la bibliothèque. Une permanence leur sera régulièrement réservée durant laquelle ils s'occuperont de l'accueil des lecteurs et pourront donner leur avis sur le choix des acquisitions. Si tu as entre 13 et 18 ans et que tu souhaites découvrir de nouveaux livres, BD, romans, documentaires... n'hésite pas à nous rejoindre.



Les Ecuries de Germagny



Deux concours hippiques ont été organisés cette année par Monsieur Jacques Moynat, président des écuries et poney club de Germagny. Le premier, qui s'est déroulé le 11 juin 2006, est un concours amical réservé aux jeunes cavaliers et cavaliers débutants. Le second, qui a eu lieu le 15 et 16 juillet, est le concours « Officiel & Ponam » destiné à des cavaliers plus affranchis.

Nous remercions encore une fois tout ce petit monde, les participants, les cavaliers, les supporteurs, de nous avoir permis de passer ensemble deux superbes journées.



Le don du sang : pour sauver des vies humaines



Vous avez 18 ans révolus et moins de 66 ans, vous êtes en bonne santé, alors n'hésitez pas, donnez votre sang ! Il faut 860 dons par jour pour couvrir les besoins de la région Rhône-Alpes.

Le sang représente 1/13^{ème} du poids total du corps humain. Il est composé de 55 % d'un liquide, le plasma, dans lequel flottent des cellules diverses : globules rouges, protéines plasmatiques, globules blancs, plaquettes, groupes sanguins.

La transfusion sanguine consiste à apporter sélectivement aux patients le constituant de sang qui lui manque. Les fonctions et constituants du sang sont très complexes et, à ce jour, sont pour la plupart, irremplaçables.

L'association des donneurs de sang de VIRY a besoin de bénévoles, vous pouvez contacter M. Bernard, son président, au 04.50.04.80.87 pour plus d'informations.

A vos agendas, prochain passage du camion des donneurs :

Le jeudi 2 novembre de 18 H 00 à 20 H 00

Site : www.rhonealpes.dondusang.net

Amicale des Ombelles

Madame Laure CODET, Présidente de l'amicale des ombelles, tient à remercier toutes les personnes qui ont participé au bon déroulement du vide grenier.

Cette année aura pour but de financer les animations, les jeux de société, les sorties (théâtre, cinéma, pique-nique), arbre de Noël, les chocolats de Pâques.

L'amicale souhaite donner, chaque jour, aux résidents de la maison de retraite un peu de joie de vivre.

La Compagnie des gens d'ici - association loi 1901

La Compagnie des gens d'ici a vu le jour à Viry en 2004 avec pour objectif de valoriser les arts et la culture, et plus particulièrement le spectacle vivant, en milieu rural et insolite, avec une programmation de qualité et accessible à tous.

Pendant tout l'été et sur 9 semaines, la Compagnie a été accueillie en Résidence artistique à Habère-Poche et en Vallée Verte. Avec 28 représentations, 5 créations originales en Théâtre, Musique et Poésie, 2 expositions, une série d'installations visuelles, l'accueil d'artistes du département et d'ailleurs, des ateliers d'initiation aux diverses disciplines artistiques, des petits déjeuners et autres moments conviviaux, ce sont environ 1 000 personnes qui ont rejoint la Compagnie pendant cette Résidence.

Par ailleurs, la Compagnie des gens d'ici, en plein essor, recherche actuellement un local sur Viry et alentours.

Merci de nous contacter à :

La Compagnie des gens d'ici

131 allée des tilleuls

74580 Viry

Email : laciedesgensdici@yahoo.fr

Tél. : 04.50.04.27.15



Viry Tennis Club

Comme chaque année le Viry Tennis Club a organisé un tournoi agréé FFT, qui avait la particularité cette année de se dérouler en pleine période de coupe du monde de football, du 9 juin au 25 juin 2006. Les soirs de grands matchs, comme France – Suisse, ont permis de réunir passionnés de foot et de tennis avec une superbe ambiance. Le comité du Viry Tennis Club (V.T.C.) avait renforcé son organisation pour offrir chaque soir un accueil de qualité, pour assumer le service des consommations et de la vingtaine de repas en moyenne sur quinze jours. Le tournoi a débuté le premier week-end par des poules de trois pour les non classés et les deux premiers classements, afin que chacun puisse faire deux matchs. Ce sont 45 femmes et 95 hommes qui ont participé au tournoi, soit au total 140 personnes. On a pu apprécier une bonne participation des joueuses et des joueurs de Viry : 17 femmes et 31 hommes, soit un bon tiers des participants. Le 25 juin les deux finales ont été très indécises et ce sont les plus expérimentés qui l'ont emporté : Mlle N'Guyen My Hang classée 5/6 dans le tableau féminin (à gauche sur la photo) et M. Leveau Frédéric classé 4/6 du club de Collonges dans le tableau masculin (tee-shirt noir à droite).



Le comité tient à remercier la mairie pour son soutien ainsi que nos sponsors locaux qui n'hésitent pas à renouveler leur participation tous les ans : merci à tous ! Le tournoi agréé est un événement incontournable dans la commune, qui est suivi dorénavant d'un tournoi interne également agréé qui a lieu au mois de septembre : allez encourager les participants dans un cadre toujours agréable à proximité de la MJC.

Nous organisons des cours de tennis tout le long de l'année qui sont menés par M. Julien Molinier breveté d'état, merci de prendre contact avec Mme Béatrice Maurille au 04.50.04.85.43.

Les cyclos en rando

C'est sous un soleil magnifique et des températures estivales que la traditionnelle randonnée « Jura-Vuache » des Cyclos de VIRY s'est déroulée le 3 septembre dernier.

320 inscrits dont 250 VTTistes et 70 cyclistes ont parcouru les routes et sentiers des environs. Quatre itinéraires étaient proposés aux VTTistes allant de 18 à 55 kms et trois, allant de 38 à 120 kms, pour les cyclistes. Des ravitaillements copieux et variés ont permis aux sportifs de reprendre des forces sur les différents parcours proposés.



A l'arrivée, une tartiflette géante attendait tout ce monde au stade de foot où étaient basés les Cyclos de VIRY. Cette manifestation, qui demande une importante organisation, a été parfaitement gérée par une grande équipe composée de 25 personnes du comité et d'une quinzaine de bénévoles.

La randonnée « Jura-Vuache » reste la sortie annuelle du club des cyclos, cependant des journées sont également effectuées tout au long de l'année.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à vous rapprocher du Président :

M Jean LYARD : 04.50.04.71.56 ou site internet <http://cyclosviry.free.fr>



Le basket club : une activité à découvrir

Le basket club de Saint Julien vous connaissez ? Peut être en avez vous entendu parler.....

En deux mots il s'agit d'une association mixte créée il y a une vingtaine d'année aujourd'hui forte de ses 227 adhérents issus de toutes les communes du canton, de ses 15 équipes engagées en championnat et de sa quinzaine d'entraîneurs et de formateurs dont deux permanents qui distillent chaque semaine plus de 32 heures d'entraînements dans les différents gymnases de Saint Julien et de Valleiry.

Un club formateur à vocation cantonale qui n'hésite pas à faire confiance à ses jeunes pour jouer au plus haut niveau régional, qui a su maîtriser une croissance rapide et importante de ses effectifs pour assurer à tous ses joueurs des conditions optimums d'entraînement, de jeu dans une convivialité reconnue de tous, qui s'engage également dans la vie associative locale en organisant la journée « arts de rue » avec son célèbre tournoi 3X3 au mois de juin.

En résumé, un club à part entière dont la force réside dans la qualité de sa formation dans un esprit sportif où le dépassement de soi au service du collectif dans le respect de tous est de règle.

Pendant toute la trêve estivale, le Comité, sous l'impulsion de sa dynamique présidente Virginie a préparé comme il se doit une nouvelle saison avec des ambitions à la hauteur des résultats précédents.

Parmi les objectifs nous trouvons :

- une entente avec le club voisin de Cruseilles permettant d'engager dès le mois de septembre 18 équipes en championnat,
- l'homologation du gymnase du Vuache par la Fédération Française de Basket pour organiser dès la rentrée des rencontres sportives,
- la venue de Mickael titulaire d'un brevet d'état et de solides expériences dont celle la saison dernière d'entraîner une équipe de niveau national,
- la création d'un deuxième emploi permanent renforçant les actions de formation auprès des jeunes,
- l'accueil de nouveaux dirigeants, entraîneurs et joueurs,
- la poursuite des actions d'animation engagées précédemment : journée d'accueil, Noël des jeunes, rencontres parents – entraîneurs,...

Notre projet vous intéresse alors n'hésitez pas à venir nous rencontrer pour découvrir une association pas tout à fait comme les autres.....

Site Internet : <http://www.basket-club-st-julien.org>

Email : Stjulien.basketclub@laposte.net

Présidente : Virginie BOHL

Tel. 06.72.48.25.74



Rénovation du Pont de la Laire à Veigy

Rappelons pour mémoire que ce pont a été fermé à la circulation du public depuis une dizaine d'années pour des raisons de sécurité, le tablier béton de l'ouvrage menaçant de céder.

À la suite de forts épisodes de crues en 2001 et 2003, le pont de Veigy a subi d'importantes dégradations, avec notamment la destruction de deux des quatre murs bajoyers (murs latéraux de l'ouvrage), et l'apparition d'affouillements importants en pied des deux derniers ainsi qu'au droit des culées du pont. Un confortement provisoire en enrochements a donc été mis en place en urgence par les Communes transfrontalières, Viry et Avusy, en attendant les réalisations du Contrat de Rivières.

Ouvrage d'intérêt transfrontalier pour le cheminement piétonnier, ce projet de réfection a été finalisé dans le courant du premier semestre 2005 et soumis à la décision des élus en juillet 2005. Cependant, un avis défavorable a été émis à cause d'un surcoût très important de l'enveloppe financière nécessaire pour cette intervention.

Le service Rivières de la Communauté de Communes a repris «à bras le corps» ce dossier depuis début 2006, afin de rechercher les économies possibles sur le projet initial et revoir avec les partenaires (Agence de l'Eau RM&C, Région Rhône-Alpes, Conseil Général de Haute-Savoie, Direction du Territoire à Genève) les efforts financiers que chacun pourrait faire. Nous avons donc représenté ce dossier aux élus en juillet 2006, avec une réduction relativement faible des coûts mais un effort plus important de la part de certains de nos partenaires, ce qui a conduit les élus à prendre une décision favorable induisant la réalisation dans l'année.

Les travaux ont donc débuté le 7 août 2006. Ils concernent :

- des travaux d'enrochements,



- les travaux de réfection du pont.

Ces travaux devraient être terminés dans le courant de la seconde quinzaine d'octobre et inaugurés le 17 novembre 2006 en fin d'après midi.

Maître d'Ouvrage : Communauté de Communes du Genevois

Maître d'Oeuvre : Cabinet d'Ingénieur Civile Antoine FONTAINE à Carouge

Entreprises : Groupement PIASIO (terrassment) / MEIR-BACCHETTA (Génie Civil) / KUNZ (Structure métallique du tablier)

Coût global des travaux :

- **réfection du pont** : 180 371 € HT, maîtrise d'œuvre incluse
- **stabilisation du talus amont du pont en enrochements** : 50 000 € HT, maîtrise d'œuvre incluse

Le technicien de rivières,
Pierre LOISEAU





Le SIAV poursuit ses actions de préservation des espaces naturels remarquables !

Depuis 1998, date de sa création, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache (SIAV), qui regroupe les communes de Chênex, Chevrier, Dingy-en-Vuache, Jonzier-Epagny, Savigny, Valleiry, Vers, Viry et Vulbens, réalise des actions de préservation des espaces naturels remarquables, avec notamment une opération pour la sauvegarde des arbres fruitiers Haute-Tige de variétés traditionnelles.

En 2002, en collaboration avec l'AEDEV (aujourd'hui Apollon74) et ASTERS (Agir pour la Sauvegarde des Territoires et des Espèces Remarquables ou Sensibles), le SIAV a réalisé les 2 panneaux de sensibilisation que l'on rencontre le long de l'itinéraire transfrontalier « Malagny-Sézegnin-Avusy », en traversant le site des **Teppes de la Repentance** (Commune de Viry).

Ce site correspond à un milieu naturel riche en Haute-Savoie (friche à molinie sur argile), protégé par un APPB (Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope). La commune de Viry compte 2 autres sites d'intérêt écologique semblable : l'APPB de la **Vigne des Pères** et l'APPB du **Crêt de puits**. L'association ASTERS est chargée de la gestion de ces 3 sites.



« *Ophrys bourdon* / Photo D. ERNST »

UNE EXPOSITION ITINÉRANTE POUR LA SAUVEGARDE DU VERGER TRADITIONNEL :

Dans le cadre de l'action menée en commun avec le Syndicat Mixte du Salève pour la valorisation des vergers anciens du territoire, le SIAV est à l'origine d'une exposition itinérante sur le thème : « **Sauvegardons les vergers traditionnels des Pays du Salève et du Vuache** ».

Les 5 panneaux de l'exposition ont pour but de sensibiliser le grand public et notamment les propriétaires d'arbres fruitiers de variétés anciennes, aux multiples intérêts que représentent ces vergers traditionnels et aux menaces qui pèsent aujourd'hui sur ce patrimoine. Ils font également le bilan de 10 années d'actions et proposent plusieurs perspectives pour l'avenir.

L'exposition sera visible dans les mois à venir, à la Mairie de Viry.

Et pour plus d'information : www.pays-du-vuache.fr

Une première pour le marché Toutenbio !



«Chouette, très sympa, en tout cas on reviendra l'an prochain», ce sont les échos recueillis lors du premier marché Toutenbio qui s'est déroulé au lac Vert de Minzier, organisé par **Apollon 74** (association de défense de l'environnement).

Bien sûr nous sommes plus habitués à voir notre structure défendre la cause de la nature, mais en présentant la culture biologique à l'occasion d'un marché convivial et dans un site très sympa, n'est-ce pas indirectement une façon de protéger la nature ?

En tout état de cause, nous avons eu beaucoup de plaisir à organiser cette manifestation, et grâce au très efficace travail réalisé par Emanuelle Favre, en stage à Apollon74, tout a été admirablement orchestré.

Un grand merci à tous ceux, visiteurs, exposants, bénévoles... qui ont fait de cette manifestation une réussite et nous incitent à organiser le 2^{ème} marché Toutenbio du Lac Vert de Minzier en août 2007. Et merci à Dominique Ernst pour cette photo qui illustre bien le cadre et l'esprit de ce Marché Toutenbio.

Du nouveau à la Paroisse Saints Pierre et Paul en Genevois

Les Pères Pierre Mongellaz et Amédée Anthonioz après plusieurs années à Saint Julien en Genevois ont décidé de partir vers d'autres horizons. Le Père Mongellaz s'installe du côté de Chamonix, où il sera prêtre coopérateur, ce qui lui permettra à 71 ans, de lever le pied en laissant de côté quelques responsabilités et de se reposer. Quant au père Anthonioz, si vous passez par Fillinges, sa porte sera grande ouverte pour vous accueillir.

Nous souhaitons la bienvenue à leurs remplaçants, les Pères Louis Aegerter et Vincent Rossat, tous les deux originaires de Haute-Savoie, qui arrivent dans notre canton avec beaucoup de joie et d'enthousiasme.



Vincent ROSSAT



Louis AEGERTER



Pierre MONGELLAZ



Amédée ANTHONIOZ



Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs

Le code de l'environnement oblige à l'information :

- des nouveaux acquéreurs de biens immobiliers,
- des locataires de biens immobiliers,

en matière de risques naturels et technologiques majeurs sur la Commune dans laquelle ils achètent ou louent.

La Commune de Viry n'est pas concernée par un Plan de Prévention des Risques (P.P.R.), seule une carte des aléas a été établie. Elle est consultable au service urbanisme.

Viry est classée en zonage sismique Ib (sismicité faible dans un classement d'aléas sismiques comportant 5 zones ZO, ZIa, ZIb, ZII, ZIII).

Dans le cas de vente d'un bien immobilier, le notaire chargé de la transaction interroge la Commune dans le cadre des renseignements d'urbanisme. Il lui est remis un Dossier Communal d'Information. Les loueurs de biens peuvent retirer ce même dossier au service urbanisme afin de le joindre au bail.



Demande de prorogation d'un permis de construire

En vertu des dispositions de l'article R. 421-32 du code de l'urbanisme, la demande de prorogation du permis de construire doit être adressée au Maire au plus tard **deux mois avant l'extinction du délai initial de validité de deux ans**. Un Maire n'a pas la possibilité de raccourcir ce délai.

Sans prorogation dans les délais, le permis de construire est considéré comme périmé et seule une nouvelle demande de permis peut être formulée par le bénéficiaire.

Risque d'intoxication au monoxyde de carbone

GAZ INCOLORE, INODORE MAIS MORTEL !



L'hiver arrive et nous devons allumer nos appareils de chauffage. Une mauvaise installation ou un mauvais fonctionnement du dispositif produit du monoxyde de carbone.

• Qu'est ce que le monoxyde de carbone ?

C'est un gaz incolore et inodore donc difficile à détecter.

Sa présence dans un local résulte d'une mauvaise installation ou d'un mauvais fonctionnement de **n'importe quel appareil à combustion**.

Première démarche : faire contrôler ses installations ou son appareil de chauffage.

• Quels sont les signes d'une intoxication au monoxyde de carbone ?

- fatigue inexplicable,
- maux de tête,
- vertiges

- troubles visuels,
- nausées, vomissements,
- malaises avec ou sans perte de connaissance.

Prenez ces signes au sérieux. N'hésitez pas à vous interroger sur leur origine et à consulter un médecin.

• Quels sont les bons réflexes en cas d'intoxication ?

- ouvrir les fenêtres et aérer,
- quitter les lieux,
- appeler les secours : 18 pour les sapeurs pompiers et 15 pour le SAMU,
- ne pas réintégrer votre logement sans vous être assuré de l'élimination du risque.



Contact pour obtenir des informations :

DDASS de la Haute-Savoie - Secrétariat du service santé et environnement - Cité administrative rue Dupanloup - 74000 Annecy

Tél : 04.50.88.42.70



Apprivoisons les énergies renouvelables !

L'effet de l'accroissement du coût des énergies traditionnelles, nous tourne de plus en plus vers celles renouvelables. Pour cela, en plus d'une prise de conscience de la part des éco-citoyens que nous devrions tous être, les préoccupations environnementales sont de plus en plus affirmées et, en cela, le gouvernement nous apporte son aide. Il serait dommage de ne pas en profiter !

Exemple concret valable pour la déclaration de revenus 2005 : L'achat et l'installation d'un chauffe eau solaire individuel d'un coût de 6 000 € vous reviendra en définitif à 4 600 €, une fois déduites les différentes aides et crédit d'impôt.

Pour obtenir cette aide, vous devrez dans un premier temps avancer la somme totale de l'installation. L'année suivante, lorsque vous remplirez votre déclaration d'impôts, il vous faudra fournir les factures de votre installation. Quelques mois plus tard... soit :

- **vous n'êtes pas imposable :** dans ce cas vous recevrez de la part des impôts un chèque de montant de la subvention à laquelle vous avez droit,
- **vous êtes imposable :** dans ce cas le crédit d'impôt est soustrait du montant de l'impôt à payer.

Marche à suivre « Comment remplir votre déclaration » :

Il suffit de joindre à la déclaration l'année qui suit vos travaux :

- une copie de la facture d'installation énergie renouvelable. Remplir le **point 7** partie « **dépenses en faveur des économies d'énergies et du développement durable (équipement - acquisition)** » et y reporter le montant de vos dépenses.

Pour un même contribuable et pour une même habitation le crédit d'impôt ne peut excéder 8 000 € pour une personne seule et 16 000 € pour un couple. Ces sommes peuvent être majorées selon le nombre de personnes à charge.

Nous espérons qu'à travers des cas concrets et de proximité cela incitera le plus grand nombre d'entre nous à participer à cette action durable !

Extrait Rhône-Alpes Habitat + <http://www.impot.gouv.fr>
Marie-Hélène CHALUT

Ristourne fiscale aux particuliers qui récupèrent l'eau de pluie

Les députés ont adopté, en mai dernier, un amendement accordant un crédit d'impôts aux particuliers qui installeront chez eux un système de récupération de l'eau de pluie entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 décembre 2011.

Celui-ci représentera 40 % du montant des équipements et des travaux réalisés dans la limite de 5 000 euros maximum. Rappelons que l'eau pluviale peut être utilisée pour des usages domestiques « non alimentaires et non corporels » tels que la lessive, l'arrosage du jardin ou les chasses d'eau (35 % de la facture d'eau potable).



devient



Energies environnement 74 conseille gratuitement et de manière objective le public sur toutes les questions relatives à la maîtrise de l'énergie et aux énergies renouvelables depuis plus de 20 ans.

L'association aborde une nouvelle phase de son histoire, forte d'une nouvelle identité.

Energies environnement 74 devient aujourd'hui **Prioriterre**.

Cette nouvelle identité incarnera les valeurs portées par le développement durable et sur la vocation à agir sur les volets de l'énergie, de l'eau et de la consommation.

Pour plus d'informations : Prioriterre 30 route des Creusettes 74330 POISY Tél : 04.50.67.17.54

www.prioriterre.org



Chiens dangereux : mesures en vigueur !

Toute personne possédant un chien de catégorie 1 et 2 doit le déclarer en Mairie.

Catégorie 1	Catégorie 2
Pit bull	Tosa
Boerbull	Staffordshire bull terrier
Assimilés mastiff	Américan staffordshire terrier
Assimilés tosa	Rottweiler et assimilé



Afin de recenser l'animal, les pièces à fournir sont :

- la pièce d'identité du propriétaire,
- le bulletin de casier judiciaire n°2,
- le carnet d'identification du chien (n° de tatouage...),
- le certificat de vaccination antirabique en cours de validité,
- le certificat de stérilisation,
- l'attestation d'assurance garantissant la responsabilité civile du propriétaire.

En cas d'inobservation de cette mesure, vous vous exposez à une amende pouvant aller jusqu'à 750 €.

Recensement Service National



A l'âge de 16 ans, les jeunes hommes et les jeunes femmes sont soumis à l'obligation de recensement militaire.

Je suis né(e) en	J'aurais	Je dois me présenter à la Mairie en
Octobre 1990	16 ans	Octobre – Novembre 2006
Novembre 1990	16 ans	Novembre – Décembre 2006
Décembre 1990	16 ans	Décembre 2006 – Janvier 2007
Janvier 1991	16 ans	Janvier – Février 2007
Février 1991	16 ans	Février – Mars 2007

Afin de se faire recenser, les pièces à fournir sont :

- le livret de famille,
- la carte nationale d'identité française,
- le justificatif de domicile.

L'attestation de recensement délivrée par la Mairie **est nécessaire** pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Le fichier du service national avec les données du recensement servira également à l'inscription automatique sur les listes électorales.

Si vous avez omis de vous inscrire dans les délais, vous devez vous présenter dès à présent en Mairie pour y être régularisé.

Pour les jeunes ayant la double nationalité, veuillez vous référer au « Viry actualité » de juin 2006 ou contacter le secrétariat de la Mairie au 04.50.04.70.26.



Relais des assistantes maternelles

La permanence d'accueil proposée par le relais des assistantes maternelles aura lieu dorénavant le **jeudi de 16 h 30 à 18 h 30** dans les locaux de la Communauté de Communes du Genevois.

Pour plus d'informations, contacter :

Cécile LEGRAND

Communauté de Communes du Genevois

Bâtiment Athéna

Site d'Archamps

74166 ARCHAMPS Cedex

Tél : 04.50.95.91.40

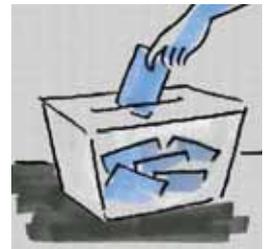


INF EAU

Depuis début 2006, vous avez la possibilité de payer votre facture d'eau par prélèvement bancaire.

Si vous souhaitez utiliser ce service, vous pouvez contacter le service comptabilité de la Mairie (04.50.04.70.69) ou la perception de Saint-Julien-en-Genevois (04.50.49.08 97).

2007 : une année à élections Pensez à vous inscrire !



PRINCIPE DE L'INSCRIPTION :

Les demandes d'inscription sur la liste électorale, accompagnées des justificatifs, peuvent être déposées au secrétariat de la mairie tout au long de l'année jusqu'au 31 décembre mais ne prendront effet que le 1^{er} mars de l'année suivante.

JEUNES INSCRITS D'OFFICE :

- les jeunes qui sont nés entre le 1^{er} mars 1988 et le 28 février 1989 sont inscrits d'office sur les listes électorales 2006 selon la loi n°97-1027 du 10 novembre 1997. La commission "élections" procède à ces inscriptions d'office au vu d'une liste établie par l'INSEE en collaboration avec le Ministère de la Défense,
- les jeunes qui sont nés entre le 1^{er} mars 1989 et la veille du 1^{er} tour des scrutins seront également inscrits d'office selon le même principe.

ATTENTION, les listes de l'INSEE sont parfois incomplètes. Il appartient donc aux jeunes concernés de vérifier leur inscription auprès de la mairie.

RESSORTISSANTS EUROPÉENS :

Les ressortissants européens domiciliés sur le territoire français, peuvent participer aux élections municipales (en 2008) et européennes (en 2009). Ils doivent préalablement s'inscrire sur une liste électorale complémentaire. Les demandes d'inscription, accompagnées des justificatifs, peuvent être déposées au secrétariat de la mairie tout au long de l'année jusqu'au 31 décembre mais ne prendront effet que le 1^{er} mars de l'année suivante.

CARTES ÉLECTORALES :

De nouvelles cartes électorales seront envoyées, au printemps 2007, et remplaceront les anciennes de couleur bleue. Le renouvellement des cartes s'effectue, tous les trois ans, à chaque refonte des listes électorales. Une refonte est l'attribution à chaque électeur d'un nouveau numéro de carte, selon leur classement par ordre alphabétique.



Numéros Utiles

26

MAIRIE

Service accueil/état civil Tél : 04.50.04.70.26 – Fax 04.50.04.70.70

Lundi	de 13h30 à 17h00
Mardi	de 13h30 à 18h30 (juillet-août 13h30-17h00)
Mercredi	de 13h30 à 17h00
Jeudi	de 13h30 à 17h00
Vendredi	de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Service urbanisme (Tél : 04.50.04.70.72) et **Secrétariat technique** (Tél : 04.50.04.70.71)

Mardi	de 13h30 à 18h30 (juillet-août 13h30-17h00)
Jeudi	de 13h30 à 17h00
Vendredi	de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

E.H.P.A.D. « Les Ombelles » (Maison de retraite) 04.50.04.79.04

MULTI ACCUEIL « AUX PAYS DES P'TITS PIOUX »

(crèche – halte garderie) 04.50.04.76.84

A.D.M.R. (Aide à domicile en milieu rural) 04.50.04.86.45

ECOLES DE VIRY

Ecole primaire - Chef lieu : 04.50.04.72.27
Ecole primaire - Malagny : 04.50.04.75.75
Ecole maternelle - Chef Lieu : 04.50.04.80.80

Hôpital de Saint-Julien-en-Genevois 04.50.49.65.65

Pompiers 18

Gendarmerie 17

SAMU 15

MJC de Viry 04.50.04.84.13

Bibliothèque (www.genevois-biblio.fr) 04.50.04.77.96

Assistante sociale pôle de St Julien 04.50.49.49.50

Trésorerie de St Julien 04.50.49.08.97

Office de Tourisme (www.tourisme-genevois.fr) 04.50.04.71.63

Service assainissement (Communauté de Communes du Genevois) 04.50.95.91.46

Urgence assainissement 0 810 000 777

EDF - Dépannage 0 810 333 074

Déchetterie de Vulbens 04.50.04.64.08

- De novembre à février :
Du lundi au vendredi de 9h00-12h00 / 14h00-17h30
Samedi : 9h00-17h30

- De mars à octobre
Du lundi au vendredi : 9h00-12h00 / 14h00-18h00
Samedi : 9h00-17h30

Déchetterie de Neydens 04.50.04.41.67

- De novembre à février :
Du lundi au samedi de 9h00 à 17h30
- De mars à octobre
Du lundi au samedi : 9h00 à 18h00

Centre anti-poisons 04.78.54.14.14 (Lyon)

04.76.42.42.42 (Grenoble)

Numéros d'urgence pour les jeunes

Suicide écoute 01.45.39.40.00

Drogues info service (gratuit) le 113 ou 0.800.231.313

(à partir d'un portable, prix communication normale) 01.70.23.13.13

Sida info service 0.800.840.800





OCTOBRE

22 octobre : rallye 2006 organisé par Viry Lire

Du mercredi 25 octobre au lundi 6 novembre : vacances scolaires

NOVEMBRE

2 novembre : camion des donneurs de sang présent sur le parking à côté de la Mairie

11 novembre : commémoration du 88ème anniversaire de l'Armistice de 1918
au monument aux morts

25 novembre : soirée automne organisée par l'APE de Malagny
à la salle des fêtes de Feigères

DECEMBRE

Samedi 9 décembre : soirée d'automne organisée par l'APE de Viry
à la salle des fêtes de Feigères

Samedi 23 décembre : marché de Noël

Samedi 23 décembre au lundi 8 janvier 2007 : vacances scolaires

JANVIER

Vœux de Monsieur le Maire, date à confirmer



FEVRIER

Samedi 10 février au lundi 26 février : vacances scolaires

SANS OUBLIER VOS RENDEZ-VOUS RÉGULIERS

Le premier lundi de chaque mois de 20h00 à 22h00 :

comité de lecture organisé par la Bibliothèque Viry-Lire (Tél : 04.50.04.77.96).

Tous les mercredis de 8 h 00 à 17 h 30 :

«Les mômes'an magiques» organisés pour les enfants de 6 à 12 ans par la M.J.C. de Viry .

Tous les samedis matin : marché rue du Marronnier.

Les articles, pour le bulletin de février, devront parvenir à la Mairie, **avant le 10 janvier prochain.**

Contact : Séverine et Emilie 04.50.04.52.19

COMMUNE DE VIRY

Directeur de publication : Jean-Pierre BUET

Responsable de la rédaction : Commission communale d'information

Conception et réalisation : Recto-Verso Annecy le Vieux

Impression : Imprimerie Nouvelle - Belley

Tirage : **1700 exemplaires**

Parution et dépôt légal : **octobre 2006**

